

EVIAN®, UNE MARQUE TOURNÉE VERS UN AVENIR DURABLE

APIEME

Protection
Eau Minérale Naturelle



© SAEME-HS



Produit de son environnement, evian® doit tout à la nature. C'est pourquoi evian® travaille avec des hydrogéologues sur la gestion durable de l'eau. La marque respecte le cycle naturel de l'eau et contribue à assurer le renouvellement de la ressource pour les générations futures, conformément aux obligations réglementaires européennes.

Véritable acteur de son écosystème local, evian® a développé de nombreuses initiatives avec les communautés locales pour en assurer la préservation, notamment à travers l'Association pour la Protection de l'Impluvium de l'Eau Minérale Evian (APIEME) cofondée en 1992. Dans le cadre de ce partenariat public/privé avec 13 communes concernées par la ressource en eau, evian® a inauguré, en 2016, le méthaniseur Terragr'Eau. Ce site transforme chaque année 40 000 tonnes de déchets agricoles en engrais naturel et assure la production d'énergie renouvelable (biogaz) pour 1 200 habitants, soit l'équivalent de la consommation

FAITS & CHIFFRES CLÉS

Le premier site agroalimentaire français neutre en carbone

Le premier site industriel de Danone à atteindre la neutralité carbone

Un site alimenté à **100 %** en énergies renouvelables

Réduction de **40 %** grCO₂/L de l'empreinte carbone globale d'evian® entre 2008 et 2012

Réduction de **23 %** des consommations énergétiques industrielles par litre d'evian® entre 2008 et 2016

Récupération à **100 %** des déchets produits par le site (**92 %** sont revalorisés et **8 %** convertis en énergie)

Certifications environnementales du site : **ISO 50001** et **14001** pour de meilleures performances énergétiques et environnementales

130 millions d'arbres, dont **85** millions de mangroves, plantés en partenariat avec le Fonds Carbone Livelihoods depuis 2008

annuelle en gaz du site d'embouteillage. En collectant les matières organiques provenant de fermes locales pour créer du biogaz, le projet Terragr'Eau, véritable projet territorial, concilie protection de l'eau et pérennité de l'activité agricole.

Antoine Riboud, un des fondateurs de Danone, soulignait dès 1972 dans son célèbre discours de Marseille que tout projet d'entreprise se devait d'être « économique et social ». La responsabilité de l'entreprise ne s'arrête pas au seuil des usines ou des bureaux. La dimension sociétale est venue compléter une démarche respectueuse de son environnement local. evian® a ainsi réduit de 40 % grCO₂/L son empreinte carbone globale entre 2008 et 2012. Aujourd'hui, les équipes continuent de réduire les émissions en travaillant sur chaque étape du cycle de vie des bouteilles, notamment leur conception. Par exemple, en 2008, evian® a été la première marque d'eau minérale naturelle en France à intégrer du PET recyclé (rPET) dans ses bouteilles. evian® a pour ambition d'avoir l'ensemble de sa gamme composée de matériaux 100 % recyclés. L'usine, certifiée ISO 50001 et 14001 pour de meilleures performances énergétiques et environnementales, réduit de façon continue ses consommations d'énergie. L'expédition des bouteilles depuis le site d'embouteillage se fait, pour 60 % d'entre elles, par train, dont l'empreinte carbone est dix fois inférieure au transport routier. Des solutions de transport multimodal sont également en développement.



En parallèle de son plan global de réduction de son empreinte carbone, depuis 2008, evian® est partenaire du Fonds Carbone Livelihoods pour soutenir la préservation et la restauration de zones humides et de leurs communautés locales. À date, le Fonds a permis la plantation de 130 millions d'arbres, dont 85 millions de mangroves, à travers le monde, contribuant ainsi au renforcement des écosystèmes côtiers. Ces arbres génèrent des émissions positives en absorbant le carbone et en produisant de l'oxygène, créant ainsi naturellement des crédits carbone. Au fil du temps, les actions continues d'evian® pour réduire ses émissions, associées à la création de crédits carbone par le Fonds Carbone Livelihoods, permettront à evian® de devenir la première marque de Danone à atteindre la neutralité carbone à horizon 2020.


evian.